

RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS

RIS n°22 semaine 10

Rencontres du 11 au 12 mars 2023

1. Entraîneur ou entraîneur adjoint non qualifié

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNFR068	12/03/2023	MONTAIGU VENDÉE BOUFFERE	0857865	50,00 €	L'entraîneur adjoint a une licence VB

L'entraîneur, l'entraîneur adjoint doit impérativement avoir une licence encadrement extension éducateur sportif

(Publié le 15/03/2023)

Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.